

RETOUR SUR...

**2020**

Année 3 de la mandature



# SOMMAIRE

## #CESER EN ACTION

3 DOSSIER I 2020, ANNÉE CHARNIÈRE  
POUR L'ARTICULATION  
DES FONDS EUROPÉENS, NATIONAUX ET LOCAUX

\* 7 DOSSIER I ET MAINTENANT, LA VOIE DES IMPOSSIBLES

10 TEMPS FORTS 2020

## #CESER EN PRODUCTION

14 CRIES-R, UNE EXPERTISE STATISTIQUE COLLECTIVE POUR  
ACCOMPAGNER LES DÉCIDEURS PUBLICS

16 AGIR POUR LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN

18 AGIR SUR LES ESPACES DE VIE

20 LES LEVIERS POUR AGIR

# ÉDITO

Comme chaque année, le CESER de La Réunion vous invite à (re)découvrir son activité et plus particulièrement ses travaux pour l'année qui vient de s'écouler.

Cette année 2020, assurément marquée dans notre inconscient collectif par la pandémie de Covid 19 et les conséquences de cette crise majeure du XXIème siècle, dont le terme n'est pas connu au moment où s'écrivent ces lignes, aura poussé, chacun d'entre nous dans ses retranchements, y compris les plus intimes, dans le rapport qu'il entretient...avec la vie. Oui, le coronavirus SARS-CoV-2 – COVID-19, est venu bousculer nos quotidiens, nos vies professionnelles et personnelles, nos institutions et nos organisations.



Dans ce contexte et depuis le grand confinement de Mars 2020, notre CESER de La Réunion aura dû et su s'adapter immédiatement pour assurer ses missions, en utilisant les outils distanciels permettant la continuité des activités de notre assemblée plénière, de notre bureau par délégation, de nos commissions et de nos auditions pour rendre nos avis et rapports sur les politiques publiques régionales et européennes notamment. Que l'ensemble de nos conseillers et conseillères soit remercié, pour leur engagement dans leur mandat de représentation de la société civile organisée, en ce moment singulier pour notre démocratie. Évidemment, j'associe pleinement à ces remerciements les équipes administratives de notre institution, qui auront permis d'assurer la continuité de nos missions d'intérêt général.

L'année 2020 a ainsi été placée sous le sceau d'une double gageure pour le CESER : se réinventer, s'adapter, se saisir de l'actualité, tout en gardant le cap des trajectoires qui fondent le continuum de sa pensée depuis 2018 : trajectoire Territoriale et Démographique, trajectoire Économique, trajectoire Éducative, trajectoire Alimentaire, trajectoire Environnementale, trajectoire Citoyenne et trajectoire Sociale et du Bonheur.

Ainsi, le rappelle le CESER, dans sa première contribution sur les événements de l'année écoulée, en citant Pythagore : « L'homme est mortel par ses craintes, immortel par ses désirs ».

Et maintenant que voulons-nous ? s'est d'abord questionné le CESER dans un examen des causes profondes de ces crises et des remises en causes nécessaires, pour ensuite proposer : Et maintenant la voie/x des impossibles?, pour proposer des orientations stratégiques à moyen terme, initiant sans attendre des actions permettant des processus de sortie de crise vers un monde plus inclusif et durable.

Au-delà du temps consacré à la réflexion sur les événements en cours, comme il est du devoir d'un conseil consultatif auprès des décideurs publics, le CESER a donc maintenu dans un cadre de travail adapté aux possibilités permises pour contenir la propagation du virus, l'entièreté de son activité. Ainsi, en 2020, le CESER aura rendu 28 avis/contributions, tenu plus de 260 réunions collégiales, comme le rapporte le bilan de l'année 3 de la mandature 2018 - 2023 du CESER.

In fine, les événements survenus au cours de l'année 2020, n'auront fait que renforcer la conviction des membres du CESER, dans le respect des institutions et des mandats qui les incarnent, de la nécessité de réactiver et renforcer la gouvernance territoriale pour élaborer des politiques publiques intégrées autour des trajectoires de notre territoire. Ces politiques publiques trouveront leur force et légitimité en intensifiant le pouvoir et la capacité d'agir des citoyens dans une démocratie permanente, seule capable de mobiliser et d'impliquer les forces vives territoriales.

L'importance des moyens publics, déployés pour faire face à ces crises sanitaire, économique et sociale, en Europe, en France et à La Réunion plus particulièrement, exige plus encore le plein exercice des principes qui précèdent.

C'est ce à quoi le CESER s'est attaché à contribuer en 2020, à la place qui est la sienne. C'est le travail qu'il entend poursuivre pour contribuer à "panser aujourd'hui et penser demain" dans la feuille de route au titre de l'année qui s'ouvre déjà...

**Dominique VIENNE**  
Président du CESER de La Réunion

# 2020, ANNÉE CHARNIÈRE POUR L'ARTICULATION DES FONDS EUROPÉENS, NATIONAUX ET LOCAUX

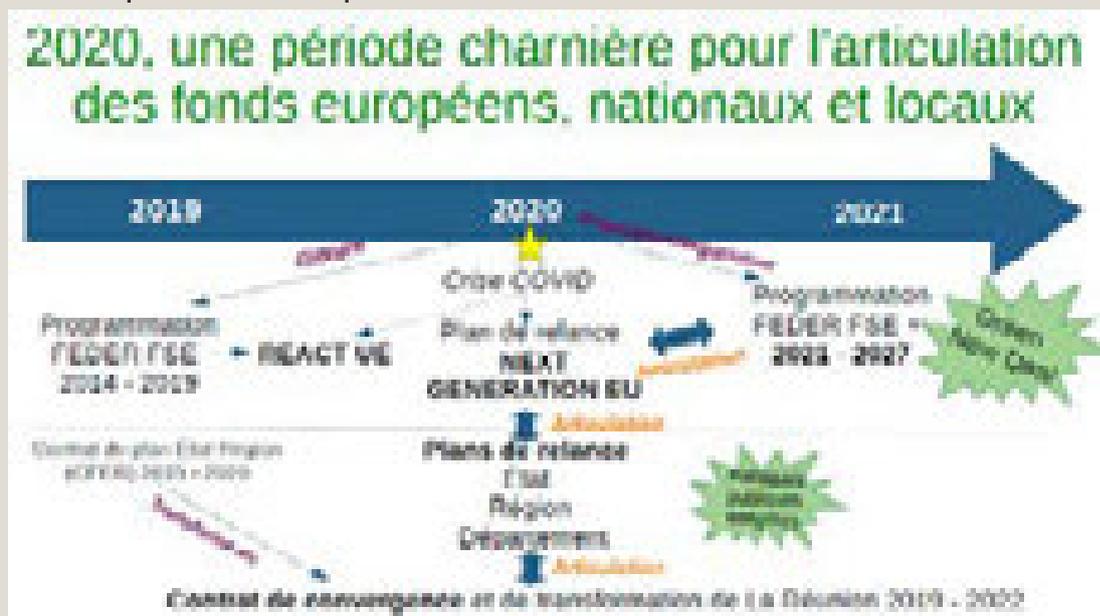
CONTRIBUTIONS DU CESER



2020 a constitué une année importante en matière d'affaires européennes au regard de l'articulation de 3 programmes européens sur 2020-2021 avec la fin des POE 2014-2020, les nouveaux programmes 2021-2027 et les fonds REACT UE.

Plus singulièrement, les fonds REACT UE, abondements qui s'effectuent sur les mêmes règles que les POE 2014-2020, ont permis de répondre aux besoins en lien avec des thématiques de relance suite à la crise de la COVID 19.

Le CESER a donc été saisi par le Conseil régional, le Conseil départemental ou encore en sa qualité de membre du CNS pour émettre des avis en lien avec les interventions programmatiques de l'Europe.



AVIS SUR L'ÉLABORATION D'UN DIAGNOSTIC TERRITORIAL POUR LA PRÉPARATION DES FUTURS PROGRAMMES OPÉRATIONNELS FEDER ET FSE + 2021-2027 | 16 JANVIER 2020

## DES OBJECTIFS STRATÉGIQUES (OS) EN ADÉQUATION AVEC LES SPÉCIFICITÉS DU TERRITOIRE

Le 16 janvier 2020, le CESER rend son avis en lien avec l'élaboration d'un diagnostic territorial pour préparer les futurs programmes opérationnels FEDER et FSE +2021-2027. Dans cet avis, il soulignait en particulier :

- concernant l'OS 1, « Une Europe plus intelligente », qu'il s'avérait crucial de prendre en considération le tissu économique local constitué très majoritairement de TPE-PME. De plus, pour une dynamique d'ancrage territorial, il convenait dès lors d'investir massivement pour les accompagner d'une part, dans leur transition numérique, et d'autre part, de développer la recherche appliquée en leur faveur.
- concernant l'OS 4, « Une Europe plus sociale »,

l'impérieuse nécessité de mettre en adéquation les Objectifs Stratégiques avec les spécificités du territoire au regard des besoins propres de La Réunion qui requièrent un accompagnement renforcé.

Le CESER rappelle que les besoins ciblés doivent induire des investissements « sur mesure », adaptés aux spécificités des régions Ultra-Périphériques (RUP) et à la hauteur de la dynamique de convergence souhaitée pour les RUP, afin de réduire les écarts de développement entre La Réunion, région française Ultra-Périphérique, avec les autres régions françaises et celles de l'Union Européenne.

Par ailleurs, sur la base de l'article 32 de la Loi NOTRe du 7 août 2015, le CESER, dans son rôle de « contribuer à des évaluations et à un suivi des politiques publiques régionales », a souhaité élaborer son propre diagnostic en lien avec les indicateurs fournis par la Commission européenne. Ainsi, l'indice européen de compétitivité régional (Regional Competitiveness Index RCI) mesure les principaux facteurs de compétitivité des dix dernières années pour les régions de l'Union au niveau NUTS 27, y compris La Réunion, dans une optique de comparaison des performances entre régions européennes. Pour le CESER, cet outil interactif permet d'identifier les forces et faiblesses des régions de l'UE ainsi que les besoins

d'investissement qui leur sont propres.

Pour le CESER, l'élaboration et la mise en œuvre des programmes opérationnels européens doit s'inscrire dans le schéma suivant :



PROPOSITIONS SUR LA PARTIE DIAGNOSTIC DE LA ZONE DE COOPÉRATION DANS LE CADRE DE LA PRÉPARATION DU FUTUR PROGRAMME INTERREG Océan Indien 2021-2027 | 27 MARS 2020

## LE CESER SALUE LA VOLONTÉ D'ASSOCIER LES DIFFÉRENTS ACTEURS

Par courrier en date du 6 mars 2020, le Président du Conseil régional a souhaité recueillir les propositions du CESER sur la partie diagnostic de la zone de coopération, première étape des travaux, dans le cadre du processus d'élaboration du programme Interreg océan Indien 2021-2027.

Au titre du partenariat, le CESER relève avec satisfaction la volonté d'associer largement les parties prenantes (acteurs locaux et pays tiers) selon diverses modalités aux différentes étapes des travaux préparatoires, à savoir :

- L'élaboration d'un diagnostic de la zone de coopération, répondant aux objectifs stratégiques de l'UE ;
- La construction de la stratégie du futur programme, s'inscrivant dans le cadre fixé par l'UE ;
- L'élaboration opérationnelle du futur programme Interreg océan Indien 2021- 2027.

À l'instar de la méthode utilisée pour le FEDER et le FSE +, il s'agit de recueillir les contributions sous forme d'analyse AFOM (Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces) pour chaque Objectif Stratégique (OS). Pour ce faire, un document spécifique précisant les éléments attendus pour chaque OS fixés par l'UE a été envoyé en vue de recueillir les propositions des partenaires. En considération, le CESER a répondu à l'exercice en tenant compte des singularités de La Réunion en sa qualité de RUP et de son environnement géo-stratégique, lesquels justifient le renforcement des mesures dérogeantes adaptées.

## QUELQUES EXEMPLES D'ATTENTES DU CESER

- > **OS 1 "Europe plus intelligente"** : > Soutenir et développer les relais de croissance économique portés par les TPE-PME (tourisme, agroalimentaire, mer, énergie, recherche innovation).
- > **OS 2 "Europe plus verte"** : > Développer les filières d'économie circulaire et de recyclage en faveur d'une trajectoire zéro déchet qui nécessite une meilleure responsabilité du stock actuel.
- > **OS 3 "Europe plus connectée"** : > Développer une politique de transport multimodal, durable et alternatif à la voiture.
- > **OS 4 "Europe plus sociale"** : > Améliorer l'accès à l'emploi ou à la formation pour les personnes les plus en difficulté.
- > **OS 5 "Europe plus proche des citoyens"** : > Assurer une meilleure prise en compte et proximité avec les citoyens dans la construction et la mise en œuvre des politiques publiques.

CONTRIBUTION SUR LA STRATÉGIE DU FUTUR PROGRAMME OPÉRATIONNEL RÉGIONAL FEDER-FSE + 2021-2027 À LA RÉUNION | 30 AVRIL 2020

## REVISITER LES PRIORITÉS DU FUTUR PROGRAMME

Par courriel en date du 14 avril, le CESER, en sa qualité de membre du Comité National de Suivi (CNS), a été destinataire de la seconde consultation du Conseil régional tenant à la préparation du programme opérationnel intégré FEDER - FSE+ 2021-2027.

Au regard du contexte fortement impacté, le CESER partage toute la nécessité de revisiter les priorités du futur programme et de s'attacher aux nouveaux besoins pour répondre aux graves difficultés sociales et économiques rencontrées par la population et les entreprises réunionnaises. À titre d'exemple :

- Au regard des défis à relever en termes de prévention des risques (liés au changement climatique, sanitaire et épidémiologique) au titre de l'OS 2 « Une Europe plus verte », les actions fortes à mener en ce domaine représentent des enjeux vitaux pour notre territoire et notre population.
- Concernant l'OS 3 « Une Europe plus connectée », que la continuité territoriale, « non couverte » en termes d'infrastructures aéroportuaires et de mobilité aérienne, reste essentielle dans notre situation insulaire isolé. Pour ce qui a trait aux infrastructures numériques, les difficultés des usagers à l'utilisation des outils sont occultées, lesquelles conjuguées à l'illettrisme se transforment en illettrisme latent pour une partie importante de la population et posent la problématique de la fracture numérique.

## PROGRAMME EUROPÉEN 2021-2027 : LES NOUVEAUTÉS

- Un nouveau cadre financier pluriannuel
- 5 objectifs stratégiques :



OS 1  
Une Europe plus intelligente



OS 2  
Une Europe plus verte à faible  
émission de carbone



OS 3  
Une Europe plus connectée



OS 4  
Une Europe plus sociale



OS 5  
Une Europe plus proche des  
citoyens

=> 65 % des fonds seront concentrés sur les OS 1 et 2

- Sur le FSE +, a été mise en place une nouvelle architecture : financement divisé en 2 volets : 35 % géré par Conseil régional et 65 % géré par l'État. Pour l'État, se base sur un programme unique national avec une mise en œuvre locale qui passera majoritairement par des appels à projet.



### LES 11 CONTRIBUTIONS DU CESER SUR LES AFFAIRES EUROPÉENNES EN 2020

- 16 janvier 2020 : Avis en vue de l'élaboration d'un diagnostic territorial pour la préparation des futurs programmes opérationnels FEDER et FSE + 2021-2027
- 05 février : Avis sur les termes de référence de l'évaluation de mise en œuvre et des évaluations thématiques du programme INTERREG V Océan Indien
- 05 février : Avis n°2 en vue de l'élaboration d'un diagnostic territorial pour la préparation des futurs programmes opérationnels FEDER et FSE + 2021-2027
- 13 février : Avis sur le chapitre 3 « Atouts et défis de la zone de coopération océan Indien » et le chapitre 5 « Objectifs stratégiques et orientations » du document d'orientation 2021-2027 de la Commission européenne pour les programmes INTERREG océan Indien et INTERREG Mayotte-Comores-Madagascar
- 27 mars : Propositions sur la partie diagnostic de la zone de coopération dans le cadre de la préparation du futur programme INTERREG Océan Indien 2021-2027
- 24 avril : Avis sur les modifications du FSE et du FEDER en vue de mettre en place des mesures spécifiques en réponse à la crise liée au COVID 19
- 30 avril : Contribution sur la Stratégie du futur programme opérationnel régional FEDER-FSE + 2021- 2027 à La Réunion
- 22 juin : Avis sur les critères de sélection au titre des axes 2, 3 et 8 du PO FEDER 2014-2020
- 16 juillet : Avis sur le RAMO (Rapport Annuel de Mise en Œuvre) du Programme INTERREG V Océan Indien pour l'année 2019
- 04 septembre : Avis sur les rapports annuels de mise en œuvre de l'exercice 2019 des programmes européens FSE, FEDER ET PDRR-FEADER
- 09 septembre : Avis sur les critères de sélection des nouvelles fiches actions POE FEDER 2014/2020

# ET MAINTENANT...

## LA VOIE DES IMPOSSIBLES

### OU COMMENT PANSER LE PRÉSENT ET PENSER DEMAIN !

CONTRIBUTIONS DU CESER RELATIVES À LA COVID 19



L'humanité dans la deuxième décennie de ce nouveau siècle est soudainement confrontée à une pandémie : le coronavirus (SARS-CoV-2 - COVID-19). Cette pandémie est devenue, aujourd'hui, la préoccupation de son quotidien tant dans ses effets immédiats que dans ses conséquences. Dès le début de l'épidémie de la COVID-19, le CESER de La Réunion a souhaité mener une réflexion sur les impacts de la crise entraînant la mise à l'arrêt d'une grande partie du système productif et, de fait, une grave crise économique avec des conséquences inéluctables en matière sociale et sociétale. Objectif de cette réflexion approfondie : repenser l'économique, le social et le sociétal pour panser le présent et penser demain.

Dans le contexte de la pandémie de la COVID 19, le CESER a poursuivi ses travaux et lancé une réflexion approfondie in itinere en posant les constats inhérents à cette crise et en vue de proposer des solutions. Cette réflexion s'est élaborée au travers de deux contributions.

> Dans sa première contribution « Et maintenant, que voulons-nous ? » parue en juin 2020, les membres du CESER, en tant que représentants la société civile organisée de La Réunion, ont pu faire part de leurs attentes et de celles de nombreux citoyens en relayant des propositions à transmettre aux autorités pour enrichir leur connaissance des difficultés et des attentes qui se faisaient jour sur le terrain. Structurée autour de questionnements à travers les sept trajectoires qu'il a identifiées dans son rapport « Notre manière réunionnaise d'agir pour Faire territoire(s) et Faire société : Informer, Bâtir et Transmettre », le CESER enserme sa démarche avec, en amont, une interpellation sur la gouvernance et la démocratie locale, et, en aval des propositions et/ou questionnements d'indicateurs d'évaluation des empreintes économiques, sociales et environnementales. Cette démarche n'a eu d'autre ambition que d'ouvrir des questionnements face à la tâche qui s'annonçait à chacun d'entre nous : citoyens élus, citoyens représentatifs et citoyens.

**Objectif : agir en faveur de la reconstruction  
en ouvrant la voie  
vers de nouvelles opportunités !**

Cette crise a remis en cause nombre de nos certitudes, de nos souverainetés, de nos idéaux et même parfois de nos valeurs, aggravant des ruptures nous plongeant dans un monde encore plus fragile, imprévisible et incertain. Les doutes, interrogations, absences de visibilité à moyen terme voire à court terme ont complexifié la prise de décision et l'action des pouvoirs publics engagés pour le bien commun et ont fait naître des polémiques qui se sont autoalimentées.

Pour le CESER de La Réunion, il appartient, à tout un chacun, de réfléchir et de proposer. Cela doit se faire à la lumière des enseignements du passé, en redonnant du sens, individuel et collectif, à ce qui doit être entrepris.



# ET MAINTENANT...

## LA VOIE DES IMPOSSIBLES

### OU COMMENT PANSER LE PRÉSENT ET PENSER DEMAIN !

CONTRIBUTIONS DU CESER RELATIVES À LA COVID 19

Les réflexions du CESER de La Réunion ont porté sur les changements de paradigmes qu'il faudra poser en héritage aux générations actuelles et futures en :

- > dessinant la voie de trajectoires qui doivent guider les actions publiques et citoyennes ;
- > proposant une gouvernance territoriale ouverte sur la conduite de politiques publiques intégrées et animées sur le(s) territoire(s) ;
- > passant à une logique basée sur les ressources disponibles, à un moment donné, et sur l'engagement pour atteindre des buts intermédiaires, réalisables, qui nourriront une ambition commune.

Après la saisine du Président du Conseil régional de La Réunion, en date du 9 octobre 2020, pour qu'il lui fasse part de ses propositions sur la crise de la COVID-19 et après avoir posé les constats et questionnements, en lien avec la situation exceptionnelle que le monde connaît, dans sa première contribution, les membres du CESER ont travaillé sur une seconde contribution « La voie des Impossibles » pour proposer des pistes de réflexion et d'actions pour le monde d'après.

Le CESER de La Réunion a vu dans cette situation inédite, l'occasion unique d'infléchir fortement les politiques publiques à mettre en oeuvre en faveur de la transition sociale et écologique, pour "Ne jamais laisser une bonne crise se perdre" selon les propos de Sir Winston Churchill.

#### Renforcer le dialogue institutionnel territorial

Dans ce contexte, il est apparu essentiel au Conseil que les solutions proposées et arrêtées soient mises en oeuvre par le fruit d'un dialogue institutionnel territorial renforcé, notamment par le couple Préfet et Président de Région. Les partenariats qui en découleront, constitueront des fondements d'une nouvelle gouvernance territoriale plus résiliente, efficiente et structurée.

Cette nouvelle architecture territoriale, élargie au plus grand nombre d'acteurs institutionnels politiques, économiques, sociaux et associatifs doit permettre, par le biais d'une meilleure pédagogie, de nourrir la confiance des citoyens envers les instances de la démocratie qu'elle soit élective

ou participative en favorisant une meilleure lisibilité et acceptabilité des choix politiques. Cette acceptabilité sociétale sera garante d'une meilleure appropriation des mesures prises durant une crise et d'une plus grande conscientisation de la responsabilité collective.

L'analyse du CESER sur cette nécessaire inflexion a été confortée par les différents plans de relance annoncés qu'ils aient été européen, national, régional ou local. Ils se doivent tous d'être territorialisés afin d'apporter à la fois une réponse curative, de court terme, en particulier vis-à-vis des plus fragilisés, mais aussi d'inclure un accompagnement de moyen et long termes pour soutenir et encourager les acteurs et les dynamiques de changement qui veulent participer à la transformation de notre territoire actuel en un territoire plus durable, humain et résilient.

Cette démarche prospective participe à penser et à anticiper les mutations de la société réunionnaise de manière proactive et dans une vision prospective. En ce sens, le CESER a poursuivi ses travaux inhérents en lien avec la saisine du Président du Conseil régional sur les mutations économiques et sociales de notre territoire, travaux qui seront l'occasion d'apporter des réponses dans ces directions.





## Un **Café du Territoire** phygital pour enrichir la réflexion

Dans le cadre de la réflexion sur la crise de la COVID 19, il est apparu encore plus essentiel aux membres du CESER de pouvoir enrichir leurs travaux en proposant aux acteurs d'échanger et réfléchir lors d'un café du territoire phygital pour proposer un véritable espace d'intelligence collective. Ce café, au format adapté spécifiquement pour répondre aux contraintes sanitaires mais également, pour répondre à une volonté de créer des moments de co-construction et de collaboration active, s'est organisé sur 3 jours avec des ateliers dédiés thématiques (selon les sept trajectoires pré-citées) afin d'apporter des solutions/alternatives concrètes qui viendront compléter la seconde réflexion commune. Le fruit de ces ateliers a permis à chaque participant de s'exprimer et d'apporter ses idées/avis/propositions, de se mobiliser et concerter pour (re)susciter le concernement et l'engagement.

### Une expérience phygitale inédite

Cette expérience phygitale inédite a été possible grâce à :

- > une équipe administrative, technique et des animateurs du CESER, Président ou membre des Commissions en présentiel sur plateau, investis ;
- > des participants connectés en distanciel et en interaction expérimentant les outils du numérique (la plateforme zoom pour la visioconférence et l'outil collaboratif Klaxoon pour un partage des idées en direct et interactifs).



# TEMPS FORTS

2020



## 16 janvier

Les membres de la Commission Ah Doc "Territoire à Citoyenneté Positive" rencontrent Junior Busin'ESS 4 aux cotés du Centre de Ressources de Cohésion Sociale et Urbaine de La Réunion (CR CSUR), partenaire des collectivités dans la nouvelle géographie prioritaire de la politique de la ville sur l'île, dans le cadre de l'élaboration de la contribution "TCP".



## 31 janvier

Le CESER et le Conseil régional accueillent Olivier BABEAU, Professeur agrégé des Universités en sciences de gestion à l'université de Bordeaux, Président fondateur de l'Institut Sapiens, pour animer le Café du Territoire « Regard juridique sur les enjeux et les équilibres des économies de marché et des phénomènes de concentration en territoire insulaire », premier acte des travaux sur les enjeux et équilibres dans les secteurs économiques de La Réunion.



## 13 mars

Dans le cadre de la saisine intitulée « Générations nouvelles : quelles promesses pour quel avenir ? », Maryvonne Quentel et Philippe Doki-Thonon, Présidente et membre de la Commission « Formation, Éducation, et Recherche » ont été auditionnés par le groupe citoyen et la Commission temporaire du CESE pour leur présenter la contribution issue des témoignages de la jeunesse réunionnaise.



## 17 mars

La Réunion, tout comme la Métropole, entre en confinement. L'équipe du CESER poursuit ses missions en télétravail et s'adapte pour assurer la continuité de ses services.



## 8 avril

Le CESER ouvre sa conférence des Présidents, regroupant le Président du CESER, ses Vice-Présidents délégués et Présidents de commission pour adapter ses travaux et réflexions au regard de la crise sanitaire. Une première séance qui fixe les grandes orientations et l'organisation des futurs travaux du CESER.



## 16 juin

A l'issue de la réflexion du CESER sur la réforme de l'apprentissage, le CREFOP a installé une nouvelle commission dédiée à l'Apprentissage au regard de l'importance du sujet notamment dans un contexte de crise sanitaire et économique. Cette Commission visera à soutenir l'apprentissage et suivre les actions mises en œuvre sur le territoire.



## 18 août

Le Président du CESER et plusieurs membres du Conseil sont présents lors de la réunion de la cellule de continuité économique et sociale pendant laquelle le Ministre de l'Outre-Mer, Sébastien LECORNU, fait le point sur la situation dans les DOM, et plus particulièrement à La Réunion, pour faire face à la crise COVID 19.



## 14-15-18 septembre

Pendant trois jours d'ateliers phygitaux en présence de différents acteurs du territoire, le CESER organise son Café du Territoire « La voie des Impossibles ». Cet événementiel a permis d'échanger et réfléchir face aux constats et questionnements que le CESER pose dans sa contribution post COVID-19 « Et maintenant que voulons-nous ? »



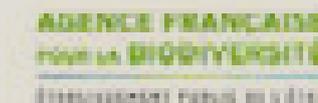
## 22 septembre

Mme Maryvonne QUENTEL et M. Joël SORRES, membres du CESER, participent au séminaire partenarial de Préparation des programmes FEDER-FSE + 2021-2027 et d'initiative REACT UE. Objectif : la nécessaire complémentarité et cohérence entre la fin des programmes, les prochains et les différents plans de relance européen, national et territoriaux.



## 7 octobre

Les membres de la commission « Aménagement Durable de l'Espace Régional » du CESER ont assisté à la présentation de l'évaluation du Schéma d'Aménagement Régional (SAR). Déplacements, aménagement du territoire, protection de l'environnement, etc. autant de sujets au cœur des travaux de la commission.



## 30 octobre

La commission « Aménagement Durable de l'Espace Régional » a été auditionnée par le cabinet Technopolis dans le cadre de la préfiguration de l'Agence Régionale de la Biodiversité. Après un échange sur l'état des lieux des principaux enjeux de la biodiversité à La Réunion, les membres ont exprimé leurs attentes vis à vis de cette future agence essentielle pour le territoire.



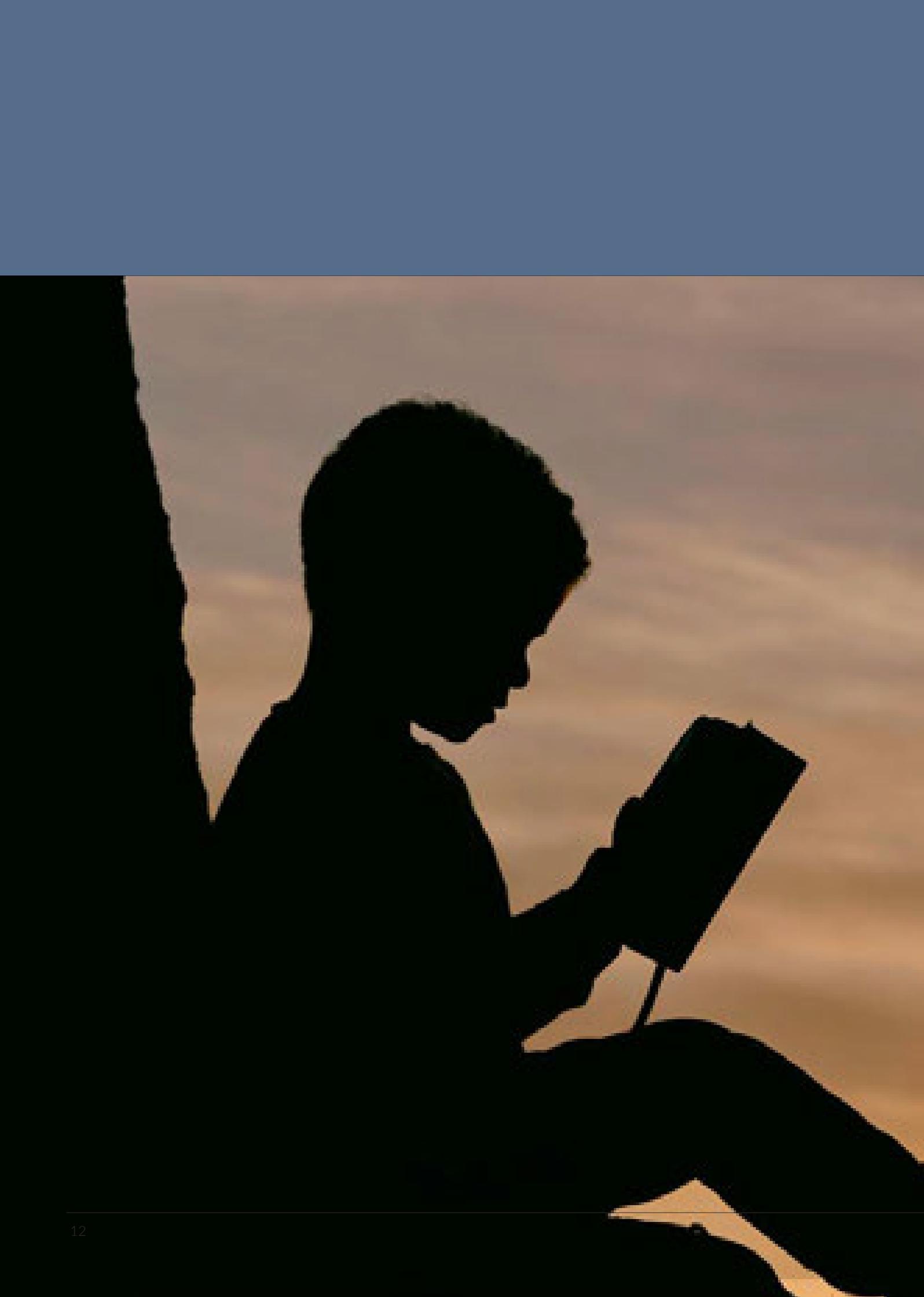
## 12 novembre

Le Comité Régional pour l'Information Economique et Sociale de La Réunion (CRIES-R), piloté par le CESER et l'INSEE, a proposé une web-conférence sur les « Conséquences économiques et sociales de la crise sanitaire à La Réunion » à destination des acteurs du territoire.



## 9 décembre

Dominique VIENNE, Président du CESER et Jean-Pierre RIVIERE, Vice-Président délégué général, président de la commission Ad Hoc, ont reçu les associations Pti Colibri et JB4 autour d'un café du Territoire dédié à la publication « Faire de La Réunion du Millénaire un territoire à Citoyenneté Positive ».



# OUVRIR LA VOIE, ÉCLAIRER L'ACTION

#CESER EN PRODUCTION

# CRIES-R

## UNE EXPERTISE STATISTIQUE COLLECTIVE POUR ACCOMPAGNER LES DÉCIDEURS PUBLICS

#CESER EN PRODUCTION

En 2020, le Comité Régional pour l'Information Economique et Sociale de la Réunion (CRIES-R) reprend ses activités au service des décideurs publics dans leur prise de décision, le pilotage, le suivi et l'évaluation des politiques publiques. Avec un webinaire dédié à la crise covid 19, cette instance d'intelligence collective souhaite plus que jamais remettre au cœur de l'évaluation des politiques publiques la réflexion et l'analyse des statistiques collectées sur notre territoire pour assurer des indicateurs fiables, intelligibles et compréhensibles dans la mouvance des orientations nationales et internationales (Objectifs de Développement Durable).



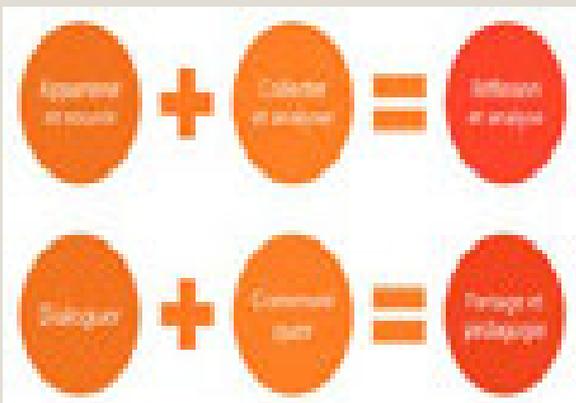
Sans être un organe décisionnel, mais restant un véritable maillon de la chaîne de fabrication des politiques publiques, le CRIES-R constitue un organe de réflexion pour permettre une concertation entre producteurs et utilisateurs de statistiques, mais également de concertation entre les différents producteurs et utilisateurs de l'information statistiques.

Piloté par le CESER et l'INSEE, le CRIES-R repose de façon pragmatique son rôle selon deux axes majeurs :

**1/ Réfléchir et analyser les données territoriales** pour permettre une meilleure compréhension des enjeux du territoire. Ce premier axe proposera la constitution:

\* d'un groupe de travail Observatoire Social réunissant, dans un cadre quadripartite, les représentants de l'Etat, des Collectivités territoriales, des partenaires sociaux et des syndicats patronaux. Objectif : investiguer, à partir des ressources disponibles, comment la crise du COVID-19 a impacté les ménages réunionnais, dans leurs choix de consommation au sein de la cellule familiale mais également dans l'accès au marché du travail (jeunes, chômeurs, seniors). Ce groupe de travail questionnera également les ressources disponibles à ce jour et la pertinence de collecter d'autres données.

\* d'un groupe de travail dédié aux ODD qui analysera sa déclinaison régionale et discutera de la visualisation la plus appropriée. Ce groupe de travail inclura la DEAL, l'INSEE et le CESER, institutions pour lesquelles les ODD sont au cœur de leurs travaux.



**2/ Partager l'information et faire de la pédagogie** dans la diffusion des données afin de les rendre accessible, intelligibles, compréhensibles et apporter du discernement aux débats publics. Le partage d'information favorisera, par les échanges entre producteurs de statistiques, un croisement des données permettant d'éclaircir la compréhension. Cet axe accueillera un cycle de conférences ciblées sur la « crise du COVID-19 » pour l'année 2020.

Le CRIES-R regroupe les organisations membres suivantes :

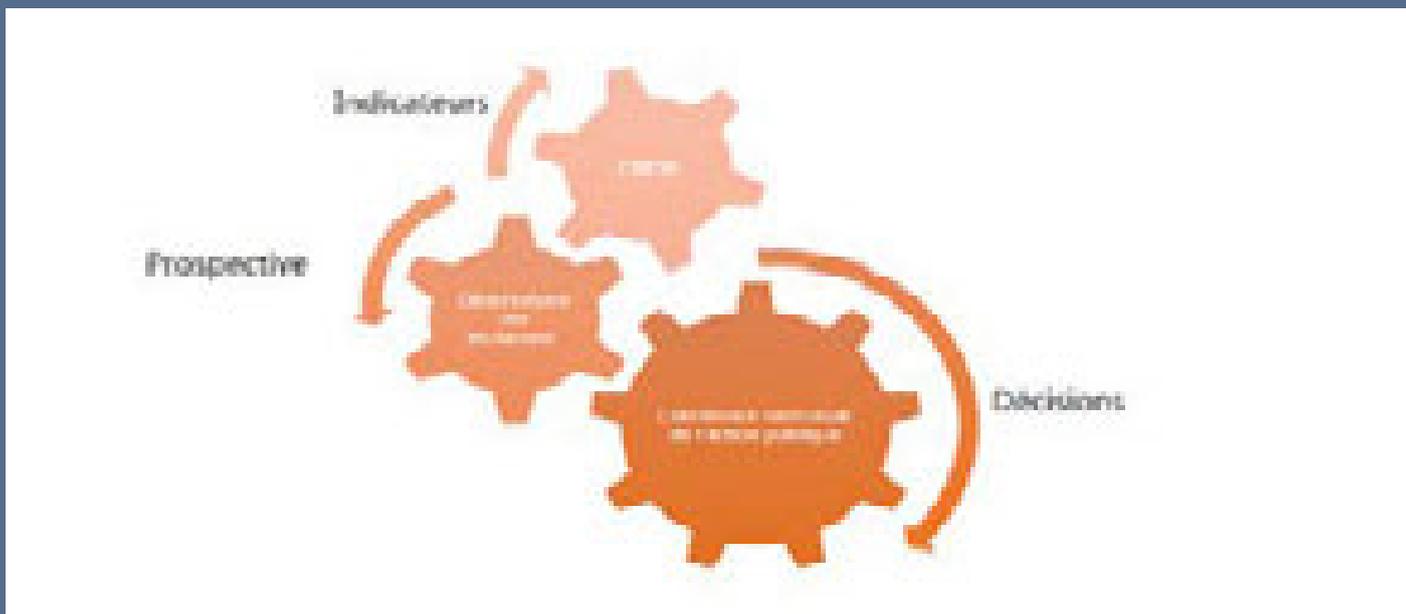
- > l'Etat incluant La Préfecture, les services déconcentrés, les agences et établissements publics,
- > les collectivités locales incluant le Conseil Régional, le Conseil Départemental, et les EPCI,
- > les chambres consulaires incluant la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat et la Chambre d'Agriculture,
- > les établissements d'enseignement supérieur et de recherche incluant l'Université, les organismes de recherche et les observatoires ou organismes analogues.

Les réflexions du CRIES-R, envisagées au sein de différents groupes de travail, permettront d'alimenter les travaux de prospective dans une optique d'efficacité et de maximisation des retombées pour l'ensemble du territoire.



## UN PEU D'HISTOIRE...

La création des CRIES émane de la volonté des collectivités locales, suite à la décentralisation de 1982, de disposer d'une information statistique cohérente et partagée par l'ensemble des acteurs du débat public. Toutes les autres régions métropolitaines bénéficient de la possibilité de se doter d'un CRIES. Le Comité Régional pour l'Information Economique et Sociale de La Réunion (CRIES-R) a été créé le 23 février 1989, dans le cadre d'un accord Etat-Région, sur initiative du CESR de La Réunion de l'époque.





# AGIR POUR LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN

#CESER EN PRODUCTION

CONTRIBUTION EN LIEN AVEC LA SAISINE DU CESE  
« GÉNÉRATIONS NOUVELLES : QUELLES PROMESSES POUR  
QUEL AVENIR ? » | MARS 2020

## CONSTRUIRE LES SOLIDARITÉS DE DEMAIN

Le 6 mars 2020, le CESER de La Réunion rend sa contribution en lien avec la saisine du CESE intitulée « Générations nouvelles : quelles promesses pour quel avenir ? ».

Le CESER avait constaté dans son rapport de mars 2019<sup>1</sup> des fractures parmi lesquelles apparaissait le fossé existant entre la jeunesse et le monde politique. Dans ce contexte, le CESER a sollicité un panel diversifié et paritaire de jeunes de moins de 35 ans issus des missions locales, de la jeune chambre économique, des étudiants et des salariés sous forme de tables rondes pour exprimer leurs désirs, leurs souhaits, leurs espoirs et les difficultés qu'ils rencontraient.

La participation citoyenne des jeunes présente un enjeu primordial puisqu'il s'agit de prendre en compte leurs besoins dans la conception et la mise en œuvre de différentes politiques publiques. Leur volonté de s'impliquer dans la vie locale est importante puisqu'elle représente 40 % de jeunes qui donne du temps bénévolement pour des associations.

Aussi, cette jeunesse est fière de représenter la diversité et les valeurs du vivre-ensemble sur l'île, des notions dont elle se saisit pleinement. A l'issue des échanges, des préconisations ont été faites pour permettre à chacune et chacun de se réaliser pleinement sur l'ensemble des leviers qui favorisent l'insertion : emploi, formation, orientation, mobilité, solidarité.



CONTRIBUTION DU CESER « FAIRE DE LA RÉUNION DU  
MILLÉNIUM UN TERRITOIRE À CITOYENNETÉ POSITIVE ET UN  
TERRITOIRE DE DÉFI ÉDUCATIF » | AVRIL 2020

## POUR NOURRIR LA CAPACITÉ D'AGIR DES CITOYENS

Dans la poursuite de la réflexion du rapport « Notre Manière réunionnaise d'agir pour faire Territoire(s) et faire Société : Informer, Bâtir et Transmettre », le CESER a souhaité approfondir les actions à mettre en œuvre pour s'inscrire dans les trajectoires citoyenne et éducative dans la contribution « Faire de La Réunion du Millénaire un Territoire de Défi Éducatif » (TDE).

Si chaque acteur des politiques d'éducation et de formation contribue à relever le défi éducatif par diverses actions menées en faveur de différentes tranches d'âge de publics dont il fait la cible de ses dispositifs, le CESER relève qu'une cohérence doit être assurée au regard d'une politique globale de la jeunesse, dans le cadre d'un continuum éducatif (- 9 mois à + 25 ans) allant de la parentalité à l'insertion professionnelle, à l'engagement civique.

Il souligne la nécessité de mieux coordonner et articuler l'ensemble de leurs actions. Le but est ainsi de parvenir à une complémentarité de fait, de toutes les mesures prises dans le cadre du continuum éducatif et, au regard du développement d'une politique globale et territorialisée de la jeunesse.

Le défi du territoire éducatif est donc de fonder un système dans lequel chacun peut trouver sa place, qui suscite des vocations et une volonté de s'engager.

Les préconisations du CESER s'inscrivent ainsi au sein de 3 grands objectifs qu'il entend mettre en lumière dans ce continuum :

**Objectif 1 :** Investir dans les 1 000 premiers jours : un défi partagé pour que nos jeunes réussissent demain

**Objectif 2 :** Bâtir et assumer ensemble le parcours éducatif : réformer la gouvernance du système éducatif

**Objectif 3 :** Faire du territoire la base de ressources pour l'éducation.





## POUR NOURRIR LA POUVOIR D'AGIR DES CITOYENS

L'ambition du CESER de La Réunion de construire un Territoire à Citoyenneté Positive (TCP) et de Défi Educatif (TDE), s'inscrit dans le prolongement de sa réflexion menée dans le cadre de sa contribution de mars 2019, "Notre manière réunionnaise d'agir pour Faire territoire(s) et Faire société : Informer, Bâtir et Transmettre"

Les objectifs de cette contribution sont de :

- faire émerger un projet de tcp à la réunion autour de valeurs partagées et recréer une culture du bien commun à base de dialogues et d'échanges,

- proposer des conditions d'un tcp réussi, souhaité et accepté par tous, c'est-à-dire des moteurs d'un tcp pour une démocratie permanente. tem fuga. emporpor sus.

Faire émerger un tcp à La Réunion, c'est imaginer un projet de société autour de valeurs partagées et recréer une culture du bien commun à base de dialogues et d'échanges. cela implique la co-construction d'une démocratie permanente composée de 3 dynamiques de co-construction :

- la co-construction citoyenne pour nourrir l'engagement des citoyens;

- la co-construction institutionnelle entre les corps représentatifs et les pouvoirs publics;

- la co-construction territoriale pour faire émerger des espaces d'intelligence territoriale pour expérimenter, réaliser des projets.

Cette contribution s'organise autour de 3 axes déclinés en focus:

### A) LE CONCERNEMENT = PAS SANS MOI

Le "concernement" est le processus qui conduit des individus à franchir le pas de la mobilisation et à s'engager. Le CESER préconise ainsi 2 Focus à destination des décideurs, des citoyens souhaitant s'engager et des jeunes :

- focus 1 : engager une politique pour un territoire a citoyenneté positive;

- focus 2 : intégrer la parole de la jeunesse dans le dialogue territorial;



### B) LA "CAPACITÉ D'AGIR" GRÂCE À L'ÉDUCATION ET LA FORMATION

Afin de permettre l'implication des citoyens dans les dispositifs dédiés à la participation, le CESER propose de mettre l'accent sur deux éléments : la formation à la participation citoyenne et la connaissance ou l'information des citoyens sur les bonnes pratiques des entreprises et des collectivités locales. Ce dernier élément est un moyen et une opportunité pour que les citoyens s'engagent et prennent des initiatives citoyennes ou entrepreneuriales pour faire face à la résilience des territoires. Si les initiatives citoyennes fleurissent et sont dans l'état d'esprit des réunionnais par le biais d'un sens du concernement élevé sur le territoire, des appels à projet expérimentaux pourront se développer sur le thème de la citoyenneté positive.

- focus 3 : deployer la formation a la participation citoyenne facteur cle de succes du territoire a citoyenneté positive

- focus 4 : mettre en avant et demultiplier les pratiques vertueuses des entreprises et des collectivites du territoire

### C) LA DURABILITÉ DE L'ENGAGEMENT EN CRÉANT DU LIEN, DES COOPÉRATIONS ET DE L'ANCRAGE TERRITORIAL

Le troisième moteur d'un TCP est pour le CESER la constance d'un tel projet. Pour faire émerger la démarche, le CESER propose la mobilisation de l'intelligence collective pour mieux co-construire les politiques publiques et le partage d'une vision commune de la gouvernance par les acteurs pour favoriser une gouvernance partagée.

- focus 5: mobiliser l'intelligence collective pour co-construire les politiques publiques

- focus 6 : partager une vision commune de la gouvernance

Retrouvez les vidéos relatives aux contributions du CESER sur notre chaîne YOUTUBE CESER Réunion.



# AGIR SUR LES ESPACES DE VIE

#CESER EN PRODUCTION



AVIS SUR LE PLAN DE DÉPLACEMENTS URBAINS (PDU)  
2013-2023 DE LA CINOR | AVRIL 2020

## LE PDU DE LA CINOR : UNE OPPORTUNITÉ POUR LES COLLECTIVITÉS

Le CESER a rendu le 18 avril 2020 son avis sur la révision du Plan de Déplacements Urbains (PDU) de la CINOR 2013-2023. Le PDU est une opportunité pour les collectivités de poser pour les 10 prochaines années un projet de territoire en matière de déplacements.

Le CESER a rappelé la nécessité d'avoir une vision transversale de la mobilité, notion située à la croisée des politiques publiques d'aménagement, d'énergie ou encore sociale. Objectif : la cohérence aussi bien au niveau des documents de planification (PPE, SRIT, Trajectoire Outre Mer 5.0, Plan de convergence, etc.) qu'entre les projets des différentes autorités organisatrices de la mobilité (AOM). Pour cela, le CESER recommande la mise en place de contrats partenariaux comme prévu par la loi d'orientation des mobilités du 24 décembre 2019.

Il insiste dans cet avis sur la nécessité d'inscrire les politiques de mobilité dans une vision de long terme en prenant en compte les évolutions sociétales, économiques et environnementales. Changement climatique, digitalisation, croissance démographique sont autant de facteurs à prendre en compte pour imaginer et intégrer de nouvelles formes de mobilité : multimodalités, e-mobilité, « mobility as a service », véhicules autonomes, etc.

Le CESER partage les nombreuses priorités identifiées par la CINOR comme la nécessité de diminuer la part modale de la voiture, de renforcer le maillage modal y compris dans une vision verticale avec la desserte des Hauts, de diversifier les modes de transports avec des projets de transport en Commun en Site Propre (TCSP) maritime, d'adapter les offres de mobilités aux personnes vieillissantes, etc.

AVIS SUR LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DE L'ÉNERGIE (PPE) RÉVISÉE POUR 2019-2028 | NOVEMBRE 2020

## SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE AVEC PLUS D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

La Commission ADER a rendu un avis le 23 novembre 2020 sur le projet de révision de la programmation pluriannuelle de l'énergie 2019-2028. Il réitère et complète la précédente contribution du CESER « Pour réussir la trajectoire énergétique » du 5 juillet 2019. La Commission a analysé ce projet de PPE révisé sous le prisme des objectifs et orientations posées par la PPE nationale et la Stratégie National Bas Carbone (SNBC) qui pose un objectif de neutralité carbone d'ici 2050.

Pour y arriver, 2 leviers sont identifiés :

- Réduire la consommation d'énergie grâce à l'efficacité énergétique, dans les bâtiments et transports notamment et la sobriété énergétique.
- Diversifier le mix énergétique vers plus d'énergies renouvelables.

Concernant l'efficacité énergétique, la Commission préconise de créer un guichet unique de la rénovation énergétique afin de proposer un dispositif d'accompagnement à la fois technique, financier et administratif à tous les propriétaires. Elle recommande également d'élargir les actions de sensibilisation au grand public et aux entreprises pour renforcer la conscientisation de la sobriété énergétique.

Concernant la diversification du mix énergétique, la Commission recommande de poursuivre le développement du photovoltaïque notamment à travers la finalisation du cadastre solaire. Concernant l'utilisation de la biomasse dans le cadre de la conversion des centrales à fioul, la Commission précise que cette solution ne doit pas entraver les objectifs de neutralité carbone portée par la SNBC ainsi que l'autonomie énergétique de l'île. Pour cela, elle recommande de renforcer les connaissances sur le potentiel de la biomasse à La Réunion de manière à développer des solutions en adéquation avec la ressource disponible localement.

AVIS SUR LE DOCUMENT STRATÉGIQUE DE BASSIN  
MARITIME SUD OCÉAN INDIEN (DSBM) | AVRIL 2020

## LA POSITION CENTRALE DU BASSIN MARITIME SUD OCEAN INDIEN

Suite à une sollicitation des préfets de La Réunion, de Mayotte et la préfète, administratrice supérieure des TAAF, le CESER a rendu un avis le 28 avril 2020 sur le projet de Document Stratégique du Bassin Maritime (DSBM).

Dans cet avis, le CESER rappelle l'importance des espaces maritimes pour la France. Economie bleue, protection de la biodiversité marine, rayonnement international, sécurité, connectivité sont autant d'enjeux au cœur de la politique maritime. Le bassin maritime Sud océan Indien (DSBMOI) concentre l'ensemble de ces problématiques du fait de sa position centrale en termes de flux commerciaux internationaux.

Le CESER recommande ainsi de s'appuyer sur les atouts indéniables dont le bassin dispose (ressources halieutiques, biodiversité ...) pour répondre aux défis d'aujourd'hui et de demain (changement climatique, catastrophes naturelles, maritimisation, rareté des ressources ...). Il s'agit notamment pour le CESER, de concilier le développement économique des espaces maritimes et la préservation de l'environnement dans une perspective de développement durable.

Pour ce faire, le conseil préconise des actions fortes et des moyens financiers dédiés à la hauteur des ambitions, notamment en matière de protection de la biodiversité, de transition zéro déchet et zéro carbone, de développement de l'économie bleue, de formation aux métiers de la mer, de coopération régionale, etc.

Dans un souci d'efficacité, d'efficience et de transparence des politiques publiques notamment vis-à-vis des citoyens, le CESER insiste sur la nécessité de définir des indicateurs d'évaluation adaptés aux réalités et ambitions locales.

De même, sur le biocarburant, il est nécessaire de veiller à ce que les matières utilisées n'entraînent pas l'augmentation d'une production de type monoculture intensive nocive pour la biodiversité et pour les communautés forestières.

Elle rappelle l'importance du développement de l'autoconsommation et notamment des projets de coopératives citoyennes en termes d'autonomie énergétique et d'appropriation des enjeux liés à la transition énergétique par les citoyens. A ce titre, la Commission propose également une concertation plus approfondie avec le monde économique, les associations, la jeunesse et la société civile organisée, en amont de la prochaine révision, lors d'un débat public par exemple.

La Commission insiste sur le fait que le choix de la décarbonation qui a été privilégié dans cette PPE doit se faire dans une vision de long terme et de manière concomitante avec des stratégies régionales ambitieuses pour un développement territorial à travers des créations d'emplois, le déploiement des filières stratégiques locales et la montée en compétence et en acceptabilité des acteurs.

**Café du Territoire****« REGARD JURIDIQUE SUR LES ENJEUX ET LES ÉQUILIBRES DES ÉCONOMIES DE MARCHÉ ET DES PHÉNOMÈNES DE CONCENTRATION EN TERRITOIRE INSULAIRE »**

### LES DIFFÉRENTS ACTES DES TRAVAUX ENGAGÉS PAR LE CESER

> ACTE 1 : le Café du Territoire « Regard juridique sur les enjeux et les équilibres des économies de marché et des phénomènes de concentration en territoire insulaire » animé par Olivier BABEAU, professeur agrégé des Universités en sciences de gestion à l'université de Bordeaux, Président fondateur de l'Institut Sapiens ;

> ACTE 2 : l'étude de l'IEDOM sur les centres de décision et le panorama économique et financier de La Réunion ;

> ACTE 3 : la contribution du CESER « Enjeux et équilibres de l'économie réunionnaise pour conduire les mutations socio-économiques et territoriales »

Après la saisine du Président du Conseil régional du 27 septembre 2019 relative aux nouvelles perspectives économiques pour La Réunion à l'aune d'une évolution majeure dans le secteur commercial, le CESER lance une réflexion globale sur les équilibres économiques territoriaux propres à la situation insulaire dont l'objectif est d'envisager comment passer d'une situation subie à une situation d'anticipation et de coopération, et conduire les mutations socio-économiques et territoriales équilibrées pour La Réunion.

La réflexion du CESER s'articule en 3 actes distincts permettant d'envisager les différents angles « Concurrence et concentration », « Régulation de l'économie » et « Enjeux et équilibres de marché » inhérents à la thématique des mutations socio-économiques et territoriales.

Le temps d'un Café du Territoire, Olivier BABEAU, professeur spécialiste des questions économiques, est intervenu auprès des décideurs publics et des acteurs du monde économique pour donner son regard juridique sur les questions de marchés, concurrence, enjeu et équilibres, et animer 3 tables rondes sur :

- > Les dynamiques concurrentielles : grands principes, effets et limites ;
- > Les régulations de la concurrence : institutions et outils ;
- > Quels équilibres de marché pour favoriser le développement économique et social insulaire ?

Ce premier acte des travaux engagés avait pour objectifs de :

- > montrer les différentes dimensions de cette question des mutations socio-économiques et territoriales,
- > conscientiser les acteurs et partager les notions et valeurs inhérentes au sujet,
- > permettre la réflexion et les échanges des participants sur la transformation de leur territoire pour impulser une dynamique d'acteurs favorisant l'émergence et la mise en action de propositions/solutions.

Parmi les intervenants, étaient notamment présents : Jean- Yves ROCHOUX, Économiste, Chercheur associé au Centre Économique et de Management de l'Océan Indien, Université de La Réunion ; Jean-Pierre LAJOIE, Président de UFC- Que choisir Réunion, Patrick CHAUCHON, Responsable du Pôle Concurrence, consommation, répression des fraudes et métrologie, DIECCTE de La Réunion ; Philippe FABING, Consultant ; Sébastien SEGUIN, Chef de service Études, INSEE Réunion ; Philippe JEAN-PIERRE, Professeur des universités, Université de La Réunion, Gilles LESELLIER, Directeur, IEDOM Réunion.

A l'issue de cet événement, véritable espace de dialogue territorial, les actes, synthèse des apports conceptuels et des débats, ont été publiés sur le site du CESER permettant à chacun d'inscrire sa réflexion et son action en posant des diagnostics pour que s'occurent des opportunités de contractualisation et l'évaluation de l'action publique et/ ou privé.

# LES LEVIERS POUR AGIR

#CESER EN PRODUCTION

## OB/BP 2021

**Le CESER a été saisi pour avis par le Président du Conseil régional de La Réunion, par courrier du 5 novembre 2020, sur le rapport relatif aux Orientations budgétaires pour l'exercice 2021, lequel sera soumis à l'Assemblée plénière de la Collectivité le 25 novembre 2020.**

Les Commissions du CESER ont inscrits leurs avis dans le continuum des réflexions du CESER visant à répondre à la crise de la COVID-19, et qui, au-delà d'accroître les fractures et les fragilités, a questionné profondément les trajectoires ainsi que le modèle de développement de La Réunion.

La crise de la COVID-19 a eu, dans un premier temps, des répercussions importantes d'ordre sanitaire pour ensuite se propager rapidement aux domaines économiques, sociaux et sociétaux, et a eu des impacts budgétaires et financiers forts. Ces éléments pèsent lourdement sur le budget actuel (2020) de la Collectivité et ce à deux égards :

> Les dépenses ont augmenté de manière significative du fait des mesures d'urgence prises au titre du plan exceptionnel de soutien qu'elle a adopté puis renforcé par des DM respectivement le 6 avril et le 9 juin 2020.

> Dans le même temps, les recettes liées à la fiscalité indirecte assise sur l'évolution de l'activité économique sont également en baisse.

La Collectivité sera nécessairement confrontée, en 2021, à un « effet ciseau » puisque les dépenses vont augmenter alors que les recettes diminueront. Il est fort probable que l'exercice 2021 soit soumis à de fortes contraintes budgétaires et que les indicateurs financiers clés à savoir le taux d'épargne brute et la capacité de désendettement s'en trouvent dégradés.

Pour la Commission, il est impérieux de restaurer rapidement les capacités financières de la Collectivité et de mettre en

place également des mécanismes de sécurité qui lui permettraient de s'assurer des marges de manœuvre financières nécessaires à l'exercice de ses compétences, d'autant plus si la situation est appelée à s'aggraver.

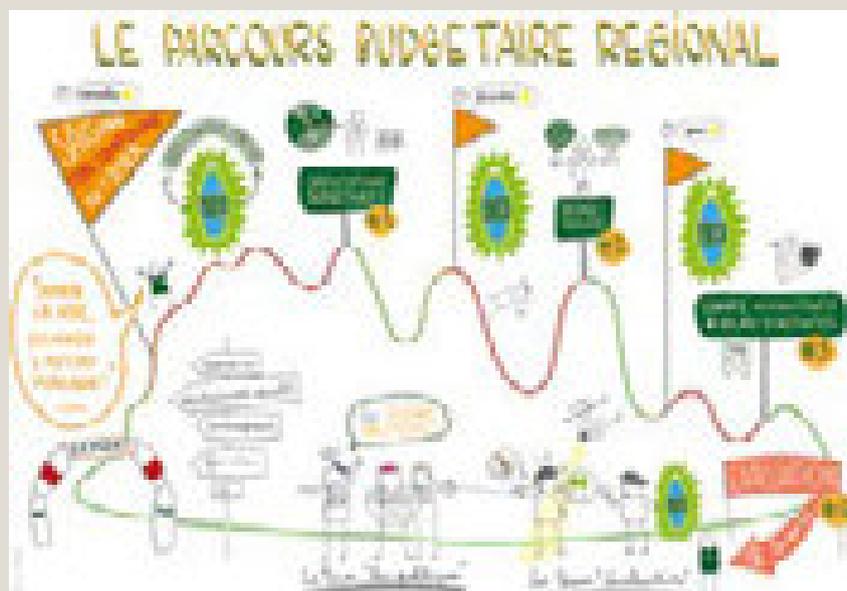
Ainsi, le CESER préconise :

> la mise en place d'une « Conférence des territoires ultra-marins » associant l'État et les collectivités territoriales afin de poser les bases d'un « budget de droit commun », d'un « budget de convergence et de transformation » ainsi que d'un « budget de relance » dans les DOM.

> la tenue d'une Conférence Territoriale de l'Action Publique (CTAP), en lien avec le Comité Régional de l'Information Économique et Sociale de La Réunion (CRIES-R), afin de poser un diagnostic partagé de la situation et de définir une stratégie du territoire. Par ailleurs, le CESER rappelle qu'un premier travail d'actualisation de la TE a été réalisé mais qu'il doit être revu compte tenu de la crise sanitaire actuelle.

Elle estime que, cette vision prospective doit, aussi, se décliner au niveau de la gestion des ressources humaines par la mise en œuvre d'une Gestion Prévisionnelle des Effectifs, des Emplois et des Compétences (GPEEC). Cette GPEEC est aujourd'hui encore plus nécessaire afin d'adapter l'organisation de la Collectivité en temps de crise et de mieux accompagner les personnels vers les mutations de demain.

Enfin, de manière plus générale, au niveau des technologies de l'information et de la communication, la numérisation des processus de la Collectivité est devenue un enjeu majeur pour assurer la continuité du Service public. Cela implique, en interne, à la fois de renforcer encore et significativement les capacités des réseaux informatiques, de garantir leur protection, en particulier en ce qui concerne la sécurité des données et d'investir massivement dans des outils permettant le télétravail.





# L'ÉTUDE ACSEL POUR MIEUX COMPRENDRE LE TISSU ÉCONOMIQUE DE NOTRE ÎLE

MUTATIONS SOCIO-ÉCONOMIQUES  
ET TERRITORIALES À LA RÉUNION

Dans le cadre des travaux engagés par le CESER pour répondre à la saisine du Président du Conseil régional du 27 septembre 2019 sur les enjeux et équilibres dans les secteurs économiques de La Réunion, et en étroite collaboration avec IEDOM, le Conseil a présenté le 21 octobre 2020 l'étude sur le « PANORAMA ÉCONOMIQUE ET FINANCIER DES ENTREPRISES RÉUNIONNAISES », ou étude ACSEL (Analyse Conjoncturelle et Structurale de l'Économie Locale). Cette étude réalisée par la Banque de France via IEDOM permet aux décideurs économiques publics d'avoir un diagnostic du tissu économique du territoire grâce à une analyse approfondie, à travers des indicateurs agrégés, des grands enjeux actuels de l'économie territoriale.

Quelques données chiffrées à retenir (Retrouvez la complétude de l'étude sur le site du CESER) :



## PANORAMA DES ENTREPRISES DU TERRITOIRE

96% DES ENTREPRISES DE- 10 SALARIÉS  
45000 ENTREPRISES DONT 31000 SANS SALARIÉS  
EN 2017 (HORS SECTEURS AGRICOLE ET FINANCIER)  
LES DIRIGEANTS VIEILLISSENT SUR LA PÉRIODE  
2014-2019



## DYNAMISME & POTENTIELS DU TERRITOIRE

VALEUR AJOUTÉE : 45% SERVICES | 31% COMMERCES  
PME MAJORITAIRES AVEC 65% DE RICHESSE CRÉÉE  
HAUT NIVEAU DE PERFORMANCE AVEC UNE  
DYNAMIQUE D'EMBAUCHE ACTIVE À LA RÉUNION  
+ 3,1% - 2017/2018  
INTENSITÉ CAPITALISTIQUE = 18 % SUPÉRIEUR  
À LA MOYENNE NATIONALE



## DIAGNOSTIC FINANCIER

ENDETTEMENT : NIVEAU MOYEN STABLE  
(2/3 DES ENTREPRISES AVEC UN NIVEAU D'ENDETTEMENT EN PHASE  
AVEC LEUR RENTABILITÉ)  
46% DES SOCIÉTÉS REPRÉSENTANT 40% DES  
EFFECTIFS DES ENTREPRISES EN ZONE DE FRAGILITÉ  
EN 2018  
(DONT 145 ENTREPRISES DE 4300 SALARIÉS AU TOTAL EN ZONE DE GRANDE  
FRAGILITÉ)

### POURQUOI PRÉVOIR LES MUTATIONS SOCIO-ÉCONOMIQUES ET TERRITORIALES?

Les entreprises réunionnaises sont apparentées pour 58% à un groupe (dont 53% apparentées à un groupe réunionnais). Elles représentent 80% de la valeur ajoutée et 76% des effectifs. La Réunion se distingue des autres dom par :

- > une part moindre de l'activité insulaire portées par des sociétés avec des actionnaires majoritaires localisés en Métropole (23%)
- > une part deux fois plus importante de l'activité portée par des sociétés étrangères (9% de la VA contre 5% dans les autres DOM)

# LISTE TRAVAUX

2020

- > Avis en vue de l'élaboration d'un diagnostic territorial pour la préparation des futurs programmes opérationnels FEDER et FSE + 2021-2027 - 28 janvier 2020
- > Avis sur le Budget Primitif de la Région Réunion pour l'exercice 2020 (Rapport de présentation – Rapports sectoriels) - 28 janvier 2020
- > Avis sur le projet de modification du Schéma d'Aménagement Régional (SAR) de La Réunion - 5 février 2020
- > Avis sur les termes de référence de l'évaluation de mise en oeuvre et des évaluations thématiques du programme INTERREG V Océan Indien - 5 février 2020
- > Avis n°2 en vue de l'élaboration d'un diagnostic territorial pour la préparation des futurs programmes opérationnels FEDER et FSE + 2021-2027 - 5 février 2020
- > Note sur les « Enjeux et équilibres de l'économie réunionnaise, pour réussir les mutations socio-économiques et territoriales » - 5 février 2020
- > Avis sur le chapitre 3 « Atouts et défis de la zone de coopération océan Indien » et le chapitre 5 « Objectifs stratégiques et orientations » du document d'orientation 2021-2027 de la Commission européenne pour les programmes INTERREG océan Indien et INTERREG Mayotte-Comores-Madagascar -13 février 2020
- > Contribution sur les « Générations nouvelles : quelles promesses pour quel avenir ? » en lien avec le Conseil économique, social et environnemental - 5 mars 2020
- > Propositions sur la partie diagnostic de la zone de coopération dans le cadre de la préparation du futur programme INTERREG Océan Indien 2021-2027 - 27 mars 2020
- > Avis sur les modifications du FSE et du FEDER en vue de mettre en place des mesures spécifiques en réponse à la crise liée au COVID 19 - 24 avril 2020
- > Avis sur la révision du Plan de Déplacements Urbains (PDU) de la CINOR - 28 avril 2020
- > Avis sur le « Document Stratégique de Bassin Maritime Sud Océan Indien - DSBMSOI » - 28 avril 2020
- > Contribution sur la Stratégie du futur programme opérationnel régional FEDER-FSE + 2021- 2027 à La Réunion - 30 avril 2020
- > Première contribution post COVID-19 « Et maintenant, que voulons-nous ? » - 18 juin 2020
- > Avis sur les critères de sélection au titre des axes 2, 3 et 8 du PO FEDER 2014-2020 - 22 juin 2020
- > Avis sur le RAMO (Rapport Annuel de Mise en Œuvre) du Programme INTERREG V Océan Indien pour l'année 2019 -16 juillet 2020
- > Contribution « Faire de La Réunion du Millénaire un Territoire de Citoyenneté Positive et un Territoire de Défi Educatif » - 17 juillet 2020
- > Avis sur la modification du programme de Développement rural de la Réunion - 21 juillet 2020
- > Avis sur la préparation du programme d'interventions FEADER 2022-2027 île de La Réunion - 6 août 2020
- > Avis sur les rapports annuels de mise en oeuvre de l'exercice 2019 des programmes européens FSE, FEDER ET PDRR-FEADER - 4 septembre 2020
- > Avis sur les critères de sélection des nouvelles fiches actions POE FEDER 2014/2020 - 9 septembre 2020
- > Première Contribution de la Commission « Économie, Emploi et Innovation » élargie aux Président.e.s des Commissions du CESER et/ou de leurs représentant.e.s dans le cadre de l'évolution de la S3 (Stratégie de spécialisation intelligente) - 8 octobre 2020
- > Deuxième contribution COVID-19 « Et maintenant, la voie des impossibles ? Panser le présent, penser demain » - 3 novembre 2020
- > Avis du Conseil Économique, Social et Environnemental Régional sur les Orientations Budgétaires du Conseil Régional de La Réunion – exercice 2021 - 23 novembre 2020
- > Avis du Conseil Économique, Social et Environnemental Régional sur le projet de Décision Modificative n°3 au budget de la Région Réunion - exercice 2020 - 23 novembre 2020
- > Avis sur le rapport du Conseil régional relatif au projet de « Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) de La Réunion révisée pour 2019-2028 » - 23 novembre 2020
- > Avis des Commissions du Conseil Économique, Social et Environnemental Régional sur le Budget Primitif de la Région Réunion pour l'exercice 2021 - 14 décembre 2020

# LISTE DES MEMBRES

2020

P. ARNAUD, H. ATCHY, S. BAGOT, J-B. BAILLIF, M. BANON, J. BETONT-MATAUT, C. BEYRONNEAU, M. BOLON, M. BUREL, A-C. CARO, P. CHABANET, J-P. CHABRIAT, E. CHAVRIACOUTY, N. CHONNAM, K. DEFROMONT, S. DIJOUX, P. DOKI-THONON, P. DOXIVILLE, D. FAUCHARD, F. FOUCQUE, C. FRECAUT, H. GANY, P. GERBITH, D. GIGAN, C. GREGOIRE, L. HOARAU, T. HOARAU, I. HOAREAU, J. ISAUTIER, G. LAYEMAR, J-M. LE BOURVELLEC, S. LE MAIRE, C. LUCILLY, K. MAILLOT, E. MARGUERITE, F. MIRANVILLE, J-R. MONDON, R. MONNERIE, C. MOUTIAMA remplacée par S. MENUEL, S. NICAISE, P. OLLIVIER, A. PALANT-VERGOZ, J. PERSONNE remplacé par D. CHIDAINÉ, A. PUELLE, M. QUENTEL, C. RAMOUNE, C. RICKMOUNIE, J-P. RIVIERE, B. ROBERT, A-M. SCOE, M-R. SEVERIN, J. SORRES, D. VIENNE, F. VIENNE, Y. ZOOGONES.

Après trois années d'exercice du mandat actuel (2018-2023), un nouveau rendez-vous démocratique est fixé par les textes de lois régissant le CESER. Des élections seront organisées courant février 2021 pour élire le ou la Président(e) de l'Assemblée ainsi que les Vice-Président(e)s composant le Bureau pour les trois prochaines années.

Editeur : CESER de La Réunion

Directeur de la publication : Dominique VIENNE

Rédaction : CESER de La Réunion

Maquette : CESER de La Réunion

Crédits photos : CESER de La Réunion / Unsplash / Flaticon

Imprimeur : Print 2000

Dépôt légal : en cours  
N°ISSN : en cours

Tirage : 200 exemplaires

Date : Janvier 2021

Pour mieux connaître le fonctionnement et les activités du CESER,  
Suivez-nous sur :  
[www.ceser-reunion.fr](http://www.ceser-reunion.fr)



CESER 974



CESER Réunion



CeserRéunion

**CONSEIL ÉCONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL RÉGIONAL**

10, rue du Béarn - B.P. 7191  
97719 Saint-Denis MESSAG Cedex 9

Tél. : 0262 97 96 30  
Fax. : 0262 97 96 31

[ceser-reunion@ceser-reunion.fr](mailto:ceser-reunion@ceser-reunion.fr)  
[www.ceser-reunion.fr](http://www.ceser-reunion.fr)

